L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 16 DECEMBRE.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La question des écoles.

Il est évident qu'il y a eu un plan préconçu de la part du bureau des écoles pour créer à la Nouvelle-Orléans, une nouvelle cause d'agitation, en cherchant à introduire en même temps dans les hautes écoles pour jeunes filles des filles de couleur; car la même tentative a eu lieu à la fois dans la Haute Ecole de la partie basse de la ville que dans celle du quatrième district, et, hâtons-nous de le dire, avec le même résultat, abandon de l'école et protestation par les jeunes filles blanches.

Ce nouvel incident est venu indiquer quelles pourraient être les conséquences de ces tentatives.

Mardi matin vers 10 heures, le surintendant Boothby se rendait à la Haute Ecole des filles rue Chestnut, entre Jackson et Philip, lorsqu'il a été apostrophé et bousculé par une vingtaine de jeunes gens qui lui ont reproché d'avoir insulté la veille les demoiselles élèves de l'Ecole. Pâle comme un mort et tremblant comme une feuille, le surintendant a nié le fait et a invoqué le témoignage des professeurs et des élèves devant lesquels il a été conduit. Il a protesté qu'il était opposé aux écoles mixtes et il a signé une déclaration par laquelle il s'engage à employer toute son influence pour empêcher l'envoi des élèves de couleur dans les écoles blanches. M. Boothby s'est alors retiré et, peu de temps après, des officiers de police se trouvaient faire acte d'apparition autour de l'école.

Voici le texte de la protestation signée par les élèves de la Haute Ecole de la partie basse de la ville.

Au bureau des Directeurs d'Ecole:

La détermination évidente de la part des autorités des écoles de peser la question de race dans les écoles publiques de la Nouvelle-Orléans et la tentative faite hier d'introduire dans notre Ecole un certain nombre de négresses au mépris de nos protestations et de nos désirs, ainsi que la tentative de faire entrer plusieurs négresses dans la Haute Ecole des filles de la partie supérieure de la ville, nous ont obligées à quitter notre école, et nous protestons contre les écoles mixtes et déclarons notre résolution inébranlable de nous abstenir d'aller à l'école jusqu'à ce que la question de race soit finalement réglée. Nous voulons bien que les enfants de couleur aient tous les avantages dont nous jouissons, mais nous ne voulons pas plus longtemps aux écoles mixtes. Nos professeurs sont étrangers à ce mouvement.

Edith Harrison,	Minnie E. Imboff,
Julia Monny,	Esther Herbert,
Kate Hughes,	Annie Scott,
Sarah McConnaghey	Mary Murphy,
Laura Kid,	Margaret Simpson,
Louisa Shaw,	Julia Ivy,
Laura Harris,	Mary Price,
Margt McMillan,	Mary Clark,
Johnna Durant,	Emma Dacosiug,
L. Shannon,	Lizzie Hagan,
Julia Labarte,	Emma Morgan,
Clara McManus,	Pinkie Davis,
Julia Donovan,	Pink le Chapman,
Emma Rowley,	Blanch Feibert,
Maggie Brouphy,	Mary Stokes,
Lizzie Waggine,	Anna Morse,
Leolia French,	Delphine Levy
Rosalie Benisch,	Mary J. Farrand.
Emma Dreyfous,	

Et autres élèves des classes de 1re année.

Flora Berton,	Florence Moody,
Katie Brown,	Sophy Friedlander,
Mary Schinkel,	Lizzie Gardenghi,
Mary Turner,	

Le fait donné a un rapporteur de Republican.

Lorsque Boothby, le petit surintendant des écoles publiques dans le sixième district, a été corrigé, hier matin, par quelques citoyens, on se rappelle qu'étant accusé d'avoir insulté les jeunes filles de l'école supérieure, il a demandé d'être conduit en leur présence, ce qui a été fait, et les jeunes filles ont déclaré alors que c'était pas Boothby qui les avait insultées, mais un rapporteur du *Republican* du nom d'Adams.

Ce petit rapporteur avec une crinière d'un blond fade, passant rue du Canal, hier après-midi, vers trois heures et demie, a été assailli, devant la Banque d'Amérique, par un monsieur McDonnell, qui lui a administré avec une cravache une de ces corrections dont on se souvient longtemps.

Sans M. Boylan, l'un des détectives des banques et l'ex-chef de police après le 14 septembre, Adams ne se serait pas tiré avec la vie sauve et ses mauvais jours. Grâce à cette intervention, heureusement pour lui, il a pu s'esquiver; mais nous espérons que la leçon lui profitera, et que dorénavant il n'injuriera pas des jeunes filles sachant qu'il y a des hommes de cœur pour les protéger.

Cet Adams est il dans d'apparentes au *Republican*. Comme les rédacteurs de ce journal essentiellement radical n'attaque les faibles et ne sait pas se défendre contre les forts.

On peut dire de lui qu'il a été élevé dans les principes de la radicalle. Kellogg à sa place aurait fait de même.

Séance du Conseil Municipal.

Le conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Leech. Tous les administrateurs sont présents à l'exception de M. Burke, toujours absent.

M. Brown, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine comprenant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes qui sont approuvés sans difficulté.

Il présente en outre un rapport dans lequel il déclare que E. V. Tassemian, gardien du port dans le premier district, sous l'administration précédente, et E. D. Chevallez, surintendant des quais, doivent à la ville, le premier $1409 et le second $2214.

Ils reconnaissent ce déficit dans leurs comptes et demandent que la ville se rembourse sur les salaires qui leur sont dus pour plusieurs mois. Il disent pour s'excuser que c'est B. M. Turnbull, l'ex-administrateur du département du commerce qui avait autorisé cette transaction.

M. Brown propose aussi son plan du budget de la ville pour l'année 1875.

Nous trouvons le résumé suivant des frais et des recettes:

Evaluation des dépenses:

Remboursements sur la dette flotte	$1,328,011 16
Obligations de drainage	135,185 40
Amortissement et intérêt des bons de quais	121,100 00
Emprunt fait à la Banque Louisiana Nationale	120,000 00
Obligations du City Park	149,123 13
Intérêt sur les bons d'assessement de rues	966 67
Ecoles publiques	528,346 00
Police métropolitaine	560,000 00
Dépenses courantes de la ville	1,258,666 00
Total	$4,039,019 96

Voici maintenant le tableau des dépenses probables de chaque département, comprises déjà dans le résumé que nous avons donné:

Département des améliorations	$314,536 00
Département des assessements	28,100 00
Département des finances	21,400 00
Département des Comptes publics	17,000 00
Département des édifices publics	138,150 00
Département du commerce	29,500 00
Département de la police	53,850 00
Eclairage de la ville	150,000 00

Estimation des recettes de la ville pendant l'année 1875:

1—Taxes de 1875 sur $119,298,504 de propriétés taxables d'après l'assessement à 2 1/2 pour cent	$2,982,462 60
Licences	470,000 00
Revenus des Marchés	
Amendes, fer	200,000 00
Chemins de fer urbains	7,740 00
Intérêts, etc	15,000 00
Loyers de terrains	3,640 00
Billets à recevoir	5,700 00
2—Epaves	1,000 00
3—Cimetières	2,000 00
Compagnie du sugar-shed	2,000 00
Revenus des Water Works	125,000 00
Revenus des quais	240,000 00
Assessement des rues	1,308 48
Taxes de drainage:	
1er District	$19,000
2e "	21,000
3e "	24,000
4e "	10,000
Divers	5,000 00
Total	$4,194,571 08

Le budget est lu et déposé momentanément sur le bureau pour être repris à la prochaine séance du Conseil.

Il est résolu, que les séances régulières du Conseil auront lieu dorénavant tous les jeudi et non plus les mardis.

Plusieurs pétitions sont présentées et référées aux administrateurs des différents départements.

Après avoir s'occupé de questions de routine, le conseil a ajourné ensuite.

Chez Napoléon Bonaparte Christmas.

Hier, Richard Bell et John Jones, deux compagnons de couleur accusés du meurtre de Louis Fary, le 25 juin 1873, ont comparu devant la Cour Supérieure Criminelle présidée par M. H. Lazenblez et représentant l'Etat M. W. R. Crane défendant les inculpés.

Après les plaidoiries de part et d'autre, l'affaire a été soumise au jury, mais plusieurs jurés ont déclaré que, pour ne pas avoir pu se mettre d'accord sur le verdict.

Nous pouvons dire, cependant, que les témoignages sont très forts contre les accusés.

Incendie.

Vers dix heure et demie, hier matin, le feu s'est déclaré dans la maison basse située rue Solidelle, entre François et Union, appartenant à S. Bidzauell et occupée par Gibson. Le bâtiment a été complètement détruite. Elle était assurée pour $300 dans la compagnie de l'Union.

LE BUREAU DE RETOURS.

Séance de lundi, 15 décembre.

Les membres indéaux du Bureau de retours, le terrible Anderson tout le premier, à peine remis de leur frayeur d'avant-hier, se sont réunis hier et ont commencé l'enquête dans l'affaire du faux qui a été commis relativement aux retours des tables rondes de la paroisse Ste-Hélène.

M. Zacharie demande que Dubuclet comparaisse en personne devant le Bureau, celui-ci a répété son assertion, donnant tranquillement un petit démenti à l'entrepreneur des pompes funèbres.

MM. J. H. Levy et C. F. Haupt, greffiers du Bureau, ont été interrogés ensuite et leurs témoignages s'accordent avec les affirmatifs que nous avons déjà publiés.

M. Zacharie a présenté après cela le rapport de deux experts, dans lequel ils déclarent que les pièces de ces trois polls ont été grossièrement falsifiée, attendu que l'on voit encore à l'aide d'un verre grossissant la trace des chiffres primitifs.

Les retours de la paroisse Sabine, quant au poll 4, ont été également falsifiés, d'après le même rapport de ces experts, pour ce qui est du poll relativement à la candidature de Sell et de Smith comme membres de la Législature.

On donne dans le poll 44 votes à Sell et 34 à Smith, tandis que les retours avaient d'avoir été altérés indiquant au contraire 44 votes pour Smith et 34 pour Sell.

Ce rapport est signé devant le juge Lemonier, de la justice de paix du 3me district, par John Douglass et Geo. Soulé, experts.

L'officier de police McAlpin a déclaré qu'il était de garde au Bureau de retours le jour de l'action de grâce. Il a été invité à entrer dans la salle où se trouvaient les retours par H. J. Campbell et Levy. Il les a vu puyer une armoire et en tirer des papiers qu'ils ont examinés longtemps.

Quand ils sont partis ils ont laissé la clé de l'armoire sur une table et un homme avec une moustache rousse est entré peu de temps après et a pris la clé.

M. Charles Cavante a dit alors qu'il pouvait prouver que c'était Floyd lui-même, le candidat radical pour la Législature dans la paroisse Ste-Hélène, qui avait changé les chiffres dans les retours des polls 1, 8 et 5.

M. Levy ayant été rappelé, a nié avoir ouvert l'armoire avec l'aide de Campbell et en présence de l'officier de police.

Les preuves semblent s'accumuler contre H. J. Campbell et Floyd le candidat radical.

Après l'audition de tous ces témoins, le Bureau a eu une séance exécutive à laquelle nous n'avons pu assister il est 6 heures et demie du matin.

Le Bureau de retours devant la Cour Supérieure.

J. B. Elam, de la ville de Baton Rouge, candidat dans le district pour la place de sénateur, a demandé une injonction à la Cour Supérieure de District, pseudo juge Hawkins, contre le Bureau de retours, lui ordonnant d'exposer mercredi, le 16 de ce mois, les retours du district qu'il n'a pas encore compilé et promulgué les retours de ce district.

La Cour a accordé la requête et le Bureau de retours est requis de s'expliquer aujourd'hui.

Le cas est nouveau.

Assemblée générale des Ligues.

A une assemblée générale des ligues, hier soir, à la salle de l'Exposition, sous la présidence du général Ogden, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Attendu, que par l'entremise de certains correspondants de la presse du Nord et par les calomnies mensongères de la presse radicale de la Nouvelle-Orléans, on donne à entendre que le Bureau de retours est menacé de violence dans l'exercice de ses fonctions et que la Ligue Blanche conseille l'usage de la violence et se charge de mettre à exécution les menaces qui sont faites;

Attendu, que le but réel de ces fausses interprétations est de détourner l'attention des fraudes et des faux commis par le Bureau de retour, ou de fournir un prétexte au dit Bureau de retours pour abandonner la compilation des retours et pour donner, par une promulgation partiale de ces retours, une majorité radicale apparente dans la prochaine Législature de l'Etat, on aimé pour faire venir des troupes fédérales à la nuit on d'Etat, de façon à répéter les outrages de 1872 et à maintenir au pouvoir le gouvernement usurpateur actuel, tout en gardant la Louisiane sous le joug radical;

Résolu, que si influence que soient les outrages déjà commis contre les droits et les libertés du peuple par le Bureau de retours et ceux qu'il se propose de commettre, la Ligue Blanche, ayant des raisons pour croire que les intérêts les plus chers de la Louisiane demandent que la paix soit maintenue *dans les circonstances actuelles*, continuera à user de son pouvoir et donne le plus éclatant démenti à toutes les déclarations contraires, de quelque source qu'elles proviennent.

Résolu, que les résolutions suivantes soient publiées dans tous les journaux conservateurs de la Nouvelle-Orléans et que le peuple entier est invité à donner la plus grande circulation à cette assertion de notre part.

Copie officielle.

T. LEE SHUTE,
Secrétaire.

Encore une Vendetta.

La colonie italienne de la Nouvelle-Orléans est renfermée pour ses meurtres secrets auxquels on donne le nom poli de vendetta.

Jamais la police n'a pu découvrir les auteurs de ces assassinats, car les victimes, même sur le lit de mort gardent le silence le plus absolu et on ne peut rien tirer de leurs amis les plus intimes qui considèreraient comme un crime de révéler le nom des assassins.

Hier soir, vers six heures et quart, un italien du pays de Salvador Chicho a été tué par un autre italien nommé Mathéo Girago. Cette fois on a pu savoir le nom du meurtrier parce qu'on avait connaissance de la querelle.

La difficulté a eu lieu dans la cour de la maison, située rue Viel le Levée entre Dumaine et St-Philippe. Salvator Chicho a reçu un coup de poignard à la poitrine et la mort a été presque instantanée.

L'assassin a été coqui, mais comme on connaît son nom, la police est sur ses traces.

Notre reporter en apprenant le fait a été immédiatement aux informations.

Il a appris que les deux acteurs de ce drame, la victime et l'assassin, vivaient en très mauvais termes depuis longtemps quoique habitant la même maison.

Hier soir, à l'heure indiquée, ils se sont rencontrés et ont décidé de vider leur querelle par un appel aux armes. Il se sont rendus d'un commun accord dans la cour de la maison qu'il habitaient, et Matheo Girago, tirant un pistolet de cavalerie de sa ceinture, a fait feu sur Salvator Chicho, l'atteignant en pleine poitrine et le tuant presqu'instantanément, comme nous l'avons déjà dit.

Notre reporter a vu le cadavre de Chicho exposé sur une table dans la chambre où il demeurait. Autour se trouvaient six femmes qui pleuraient et quinze italiens, probablement les amis du défunt.

Il n'a pu rien savoir de ces derniers, qui ont tous déclaré qu'ils ignorait la cause de la querelle et le nom du meurtrier; mais, comme ce nom est connu, il faut espérer que la justice agira, car il faut un exemple.

Le coroner a fait une enquête et a constaté les faits que nous venons de publier.

TEMPERATURE.—15 déc. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	50	10
12 M.	56	13
3 P. M.	58	14
6 P. M.	58	14

La *Gazette de Cologne* annonce que l'imprimerie nationale croate vient de publier les actes originaux du concile de Trente. L'Edition a été préparée par le P. Theiner, le bibliothécaire du Vatican, mort il y a quelques semaines.

—Par décret du 23 novembre, le maire et les deux adjoints de la ville de Melun ont été révoqués pour avoir signé la pièce suivante, le gouvernement étant résolu à ne pas tolérer que ses agents participent à des manifestations radicales:

AUX ÉLECTEURS.

Electeurs de Melun!

Les de cinquante ans pour le conseil général n'est point suffi pour démontrer à la réaction que la ville de Melun marche d'un pas de plus en plus ferme à l'établissement de la République.

En vain on vous dit: *Fai de politique dans le scrutin communal!*...

Nous répondons au contraire:

On ne vous convoque pas pour nommer une nouvelle Assemblée nationale; eh bien! faites comme aux dernières élections pour le conseil général, saisissez l'occasion de manifester votre opinion.

Si, cédant à des influences personnelles, vous alliez égarer vos votes sur ceux qui, il y a un mois, combattaient les candidatures républicaines à Melun, et qui, contrairement à leur passé, prennent aujourd'hui l'épithète de "républicains conservateurs," nous avons à craindre que, dès le lendemain, l'opinion publique dirait:

"La ville de Melun, acquise à la République depuis 1871, vient de faire un pas en arrière."

En apprenant ce qu'en serait des républicains dits "conservateurs" qui triompheraient, en réalité, ce serait la réaction qui se réjouirait!

De la conclusion! Nous l'avons offerte il y a trois ans; elle a été repoussée définitivement par ceux-là même qui la réclament aujourd'hui.

Electeurs!

Si vous nous accordez de nouveau vos suffrages, à nous qui sommes aussi *républicains conservateurs* et l'avons toujours été, notre ville prospère aujourd'hui, sera prospère demain et vous aurez une fois de plus affirmé la République.

Nivel, Pernet, Coblillard, Detblire, Saby, Desgagnat, Barbel, Mangane, Aubergé, Daudé, Demangemont, Finot, G. Leroy, Bierens, Cupet, tous conseillers sortants; Bahuchet, commissaire-priseur; Brandin père, entrepreneur de menuiserie; Delurier, peintre; Dartin, chef d'institution; Gauthier, marchand de nouveautés; Hoche, fils, commerçant; Porphermacien, conseiller d'arrondissement; Raoul, Blanc.

Les maires et adjoints révoqués sont MM. Danoel, Michel et Robillard.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

ANGLETERRE.

Londres, 15.—Une vive indignation a été soulevée en France par quelques-uns des documents lus dans le procès d'Arnim, spécialement par une dépêche où Bismarck dit qu'il ne peut que désirer voir la France faible, et qu'il juge qu'il faudrait être mal avisé pour le fortifier en contribuant à l'établissement de la monarchie.

Londres, 15.—Une dépêche à la *Pall Mall Gazette* de Berlin dit que la réplique de M. Holtzendorf, dans le procès d'Arnim, aujourd'hui, est un chef-d'œuvre d'éloquence et qu'elle a produit un puissant effet. Le verdict sera peut-être rendu jeudi prochain.

PRUSSE.

Berlin, 15.—Dans le procès du comte d'Arnim aujourd'hui, l'avocat public a répondu à la plaidoierie de M. Holtzendorf, un des avocats de la défense, et ce dernier a répondu au discours de l'officier de la couronne.

MEXIQUE.

Mexique, 8.—Le comité congressionnal a fait un rapport favorable à une subvention de $12,000 par mille à la compagnie de chemin de fer de Tehuantepec.

La suppression de l'Ordre des sœurs de charité a été décrétée au Congrès par 113 contre 57.

CUBE.

Havane, 15.—Dans la matinée du 50 novembre un détachement de 100 insurgés tenta de prendre le fort Cuenrro pendant que le corps principal, composé de 800 ou 900 hommes, attendait caché dans des broussailles, à quelque distance du village, le résultat de l'entreprise.

Le détachement tomba sur la garde, qui, surprise, ne put opposer qu'une faible résistance; il pénétra dans l'intérieur du fort, mais il en fut immédiatement chassé. Leur commandant a été tué dans le fort et d'autres ont été tués ou blessés dans leur fuite.

Le coup de main ayant échoué, les insurgés ont fait une attaque générale, mais ils ont été repoussés et se sont retirés avec une énorme perte en hommes tués ou blessés.

Les forces espagnoles dans le district de Remedios le 2 et le 3 du courant, ont dispersé quarante rebelles montés et une petite force d'infanterie.

WASHINGTON.

Washington, 14.—Les Etats-Unis contre Villalonga. Appel de la Cour des Réclamations. Dans cette affaire, l'opinion de la Cour est qu'un facteur qui a reçu du coton ou fait des avances sur ce coton, n'est pas tenu de rendre au Bureau de la matière en ce sens qu'il pourrait en recouvrer le montant du Trésor sous l'acte des biens capturés et abandonnés. Car, si on le regardait ainsi, des propriétaires déloyaux pourraient, par lui comme agent, recouvrer le dit montant et éluder les termes de l'acte du Congrès qui prive du droit d'action quiconque a prêté aide et confort à l'insurrection. En conséquence, le jugement de la Cour des Réclamations est infirmé. Ce jugement était pour $90,000.

Chambre.—Par un vote de 128 contre 123 à la Chambre s'ajourne du 23 décembre au 5 janvier. Une motion pour reconsidérer est pendante.

M. White, de l'Alabama, présente un bill supplémentaires des droits civils.

M. Lynch, présente un bill pour l'expédition et l'entrée des navires à Est-Pascagoula.

L'orateur annonce le comité suivant pour visiter Vicksburg Miss: MM. Conger du Michigan, Hurlbard de l'Illinois, William du Wisconsin, Speer de la Pennsylvanie, et O'Brien du Maryland.

Comité chosen: pour la Louisiane et les Etats du Sud: MM. G. F. Hoar, (rép) du Massachusetts, Wme A. Wheeler, (rép.) de New-York, Wm. P. Frye, (rép.) du Maine, Chas. Foster, (rép.) de l'Ohio, William Walton Phelps, (rép.) du New-Jersey, James C. Robinson, (dém) de l'Illinois, et Clarkson N. Poller, (dém.) de New-York.

James W. Marshal a été renommé premier assistant directeur des Postes.

Nominations.—R. Axtell, gouv. du territoire de l'Utah, Patterson, avocat-gén., pour la Floride.

Confirmation.—Marshall Jewell, directeur général des Postes, Bonanno, surintendant de la Monnaie à la Nile-Orléans.

M. Lynch, du Miss., demande au nom de M. Cardoza un désaveu d'une déclaration par Cardoza formulée ainsi: "Pas Cardoza, qui a fait plus que tout le monde pour susciter ces troubles, déclare que le moment du conflit de race est venu et que les négresses se sont prêtes à commencer avec la hache et le couteau le meurtre des blanches et des enfants."

Sénat. M. Conkling présente le mémoire de N. A. Cowdrey, de New York, qui dit que le District de Columbie lui doit et qu'il ne peut en obtenir autre chose qu'un bon sur lequel il ne peut réaliser plus de 70 p. 0/0. C'est pourquoi lui, Conkling, présente un bill pour fusionner la dette du dit district et émettre des bons des Etats-Unis en échange des bons du district. Référé.

West, de la Louisiane, présente un bill relatif au rang des officiers de l'armée. Référé.

M. Wright, de l'Iowa, présente une résolution jointe proposant certains amendements à la constitution des Etats-Unis et portant que le président et vice-président seront élus par le vote direct du peuple et pour un terme de six ans; que le président sera non rééligible.

Que tout citoyen mâle, âgé de 21 ans, non convaincu d'un crime infamant, aura le droit de vote.

L'élection du président et du vice-président se fera le même jour, et requ'erra une majorité des votes donnés pour qu'elle ait son effet, mais si n'un ni l'autre n'obtient la majorité, une nouvelle élection sera ordonnée et les électeurs de pourront voter que pour les deux candidate qui auront reçu le vote le plus nombreux à la première épreuve.

En outre les retours seront comptés par la Cour Suprême des E. U. et les certificats finanerort de ce tribunal.

Référé au comité de réforme du service civil.

M. West, de la Louisiane, présente un bill de sécucure pour A. W. Handlin, de la Louisiane. Référé.

M. Morton, de l'Indiana, présente une résolution pour dispenser les sénateurs de donner un rapport favorable des bills qu'ils veulent présenter, ce qui épargnera beaucoup de temps au Sénat et désencombrera le journal. Adopté avec la suppression d'un mot.

M. Jordon, de la Georgie, a présenté un bill relatif à un traoé de Canal entre le Sénève et le Mississipi et les ports de l'Atlantique. Référé au comité de commerce.

M. Washburn, du Mass., présente la pétition de Wm. Giles Dix, de Peabody, Mass., portant que le moment est venu d'abroger la Constitution fédérale et de la remplacer par une Constitution nationale, ne regi-sant plus qu'une république individuelle, et réclamant la réunion d'une convention à Philadelphie. Référée au comité de révision des lois.

Le Sénat reprend la discussion du bill du District de Columbie.

Washington, 14.—Cour Suprême. Appel de la Cour Suprême de la Louisiane — Dans cette affaire, la Cour a soutenu que l'ordonnance de ville de la Nouvelle-Orléans imposant des droits de levée sur les navires qui s'arrêtent aux quais de la ville ou mouillent dans les eaux du Mississippi entre les limites urbaines, n'est pas une compensation pour l'usage des débarcadères, mais une taxe sur les navires pour le privilège de débarquer et de mouiller et vu ainsi comme l'assessement de la taxe est mesuré par le tonnage des navires, il tombe directement sous l'empire de cette clause de la constitution qui interdit à un Etat d'établir un tel droit sans le consentement du Congrès.

Une municipalité construisant des quais et des jetées pour l'usage du commerce peut conveiablement requérir quelque compensation des navires qui s'en servent, mais en le faisant elle doit prendre garde de ne pas aller au de là de la sphère de l'autorité d'Etat telle qu'elle est limitée par la constitution fédérale. Infirmé. Le juge Miller a prononcé l'opinion.

La Cour Suprême décide qu'une vente de saisie affichée sur la maison de Conseulement, ne suffit pas pour donner titre, quand même le défendeur aurait été présent à l'émission de l'ordre, ou aurait vu la notice de ses propres yeux.

Washington, 15.—Le colonel Scott, président de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique par le Texas, s'est présenté devant le comité du Sénat sur les chemins de fer, pour appuyer le bill présenté en faveur de la construction de la route du sud à travers le continent.

Le colonel Scott a fait valoir toutes les raisons possibles pour convaincre le Congrès que si l'Etat garantit le payement de l'intérêt des bons, jamais il n'aura à le payer. Les explications qu'il a données surjoutte vaste entreprise sont fort longues, mais non nouvelles pour nous, et le comité l'a invité à les faire imprimer dans leur entier, ce qui va être fait. Le colonel a admis le droit du Congrès à fixer le taux pour la vente des terres du gouvernement qui appartiennent à la Compagnie, à fixer aussi le tarif des transports et à faire toutes autres choses qu'il jugera convenable pour que cette ligne devienne une grande et utile voie publique.

Observations Météorologiques.

Washington, 15 déc.—Probabilités pour les Etats du Golfe. Temps couvert et chaud, avec des vents d'Est ou du Sud, chute du baromètre et pluie dans le Sud-Ouest.

RALEIGH.

Raleigh, 15.—Deux bills ont été présentés à la Législature pour convoquer une convention afin de changer la présente constitution d'Etat, dite constitution de Canby. On ne doute pas de l'adoption de ces bills. L'opinion publique est en faveur d'un changement.

L'assemblée générale prendra congé pour les fêtes à partir du 21. Le bill de la dette publique ne viendra qu'après les fêtes.

NEW-YORK.

New-York, 15.—Le colletie Wm. Wilson, des îles Turques, dit que le 22 novembre, étant à 6 milles de Porte Rico, dans la traversée du Fort Egmin aux îles Turques, il a été arrêté par trois coups de canon tirés à poudre par un steamer espagnol de guerre. Le steamer envoya à bord de la goélette un quipage de canot qui, après avoir visité sa cargaison et reconnu sa destination, lui permit de continuer sa route.

New-York, 15.—Un juge de New York a décidé que la Douane avait le droit d'imposer, en sus du droit régulier, un droit de 3 cents sur chaque bouteille de champagne importée. Il paraît que le champagne est regardé comme une liqueur spiritueuse.

HOBOKEN.

Hoboken, 15.—L'association des débardeurs, qui comptait 560 hommes, a été dissoute et leurs fonds, consistant en $2000, a été distribué parmi eux. Chaque homme peut maintenant aller travailler où il voudra.

MEMPHIS.

Memphis, 15.—Grande parade aujourd'hui des chevaliers de Pithias, et ce soir concert et bal.

ST. LOUIS.

St Louis, 15.—Les membres de la Bourse des Négociants et du Bureau de Commerce de cette ville se sont réunis pour rédiger un mémoire ayant pour but de demander l'aide du Congrès en faveur de la construction du chemin de fer du Pacifique par le Texas. Ils font valoir de volumineuses raisons, dont la première serait la protection des frontières contre les Indiens, ce qui éviterait beaucoup de frais en garnison et en attirai militaire.

(Le télégraphe se complait à chroniquer toutes les considérations contenues dans le dit mémoire, mais comme tout le monde les connaît déjà ou les devine, nous nous bornerons bien d'en faire part à nos lecteurs qui en seront certainement fatigués et qui ne les liraient pas. Ed.)

BOSTON.

Boston, 15.—Un feu qui a éclaté dans la rue Plympton a causé une perte de $500,000. Les chantiers de bois de construction ont été brûlés. Le feu sur le wharf Hittenger menace la marine. Un navire est déjà endommagé et la fabrique de serie de Warren et Freeman est détruite. Cette fabrique valait $150,000.

A 4 heures ce matin le thermomètre indiquait six degrés au dessous de zéro.

L'Eglise catholique Romaine de West Roxbury a brûlé aujourd'hui. On regarde des feux comme ayant été allumés par des incendiaires.

CHICAGO.

Loi de Lynch.

Chicago, 15.—Une dépêche de Desmoines dit que sur les 2 heures et demie du matin, 150 hommes déguisés sont entrés dans la prison, ont terrassé le geolier, lui ont attaché les pieds et les mains, lui ont pris les clés des cellules de la poche, ont maltraité les gardes en qui pénétrèrent dans les cellules où était Charles Howard, le meurtrier de Johnson qui avait été condamné hier à la prison perpétuelle. La femme qui était couchée avec lui, l'a enlacé de ses bras et s'est attaché à lui en poussant des cris horribles.

Il a fallu la force de 12 hommes réunis pour la séparer de son mari, qui alors a été arraché du lit et traîné avec une corde au coin dans l'arrière cour de la geole où il a été pendu à un poteau de lanterne. Quelques hommes avaient leurs figures noircies. Ils étaient divisés en groupes, chacune faisant ce qu'il était convenu qu'elle ferait sans dire un mot. Après l'exécution, les prétendus gens sont partis sans rompre le silence. On suppose que ces hommes appartiennent au comité de vigilance qui avait eu récemment un meeting et dont plusieurs se trouvaient à l'audience et près du prisonnier quand le verdict fut rendu.

PHILADELPHIE.

Philadelphie, 15—La dépêche suivante a été reçue dans cette ville de bonne heure ce soir.

New-York, 15.—A Jones, chef de Police, Philadelphie.

Walter reconnaît positivement les deux hommes morts. L'autre témoin en reconnaît un sûrement.

Signé: WM. RHEINS.

Capt. des Détectives de Philadelphie.

Le témoin mentionné est Peter Callahan qui est employé dans la résidence jumelle de Mr. de M. Ross père de l'enfant enlevé. Ou se rappelera qu'il avait vu l'un des bandits dans le voisinage de la maison avant l'enlèvement.

RIVIERES.

Etat du fleuve, bateaux, etc.

Vicksburg, 15.—Descendant, Frank Pargoud, Church, Natchez.

Temps frais et couvert.

MARCHES.

Marchés Européens.

Londres, 15.—Nouveaux 5 20/o. 102 3/4. Erie 34 1/2.

Liverpool, 15, midi.—Coton plus ferme. Uplands: 7 1/4 à 7 3/8. Orleans 7 3/4. Ventes du 10,000 balles, sur la base de mid-l. Upland, sur la base de mid-l. Upland, sur la base de mid-l. Orleans 7 3/4. Ventes du 10,000 balles, sur la base de mid-l. Upland, sur la base de mid-l. Upland, sur la base de mid-l. Orleans. Novembre et janvier 7 5/16. mid. Orleans. Janvier et février 7 7/16.

3 heures.—Mid-Orleans, fermes au-dessus de ton. Janvier et février, 7 5/8.

Marchés Américains.

New York, 13, midi.—Coton calme. Qu'dinaire 11 5/8. Bon ordinaire 12. Low middling 14 1/16. Middling 14 1/8. Orleans 14 1/2.

A 3 heures. Low middling pour janvier 14 à 14 1/16, février 14 1/16 à 14 1/2, mars 14 1/16 à 14 3/8, avril 15 3/16 à 15 1/4, mai 15 5/8, juin 15 13/16 à 15 7/8, juillet 16 à 16 1/16, août 16 3/16 à 16 1/4.

New York, 15.—Fonds plats et en baisse. Argent. Or 110 3/4. Change, long, 4 85 1/2. Court 4.90 1/2. Gouvernements actifs et forts.

New York, 15—au soir—L'article financier de demain. Or à 111 3-4 à 5 à 3-4. Change étranger très plat à 4.87 et 4.90.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 15 déc. 1874.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui non compris 600 balles additionnelles non comprennent 6500 balles, à des prix ferme, mais qui n'exigent aucun changement dans nos cotons, à l'exception d'une hausse de 1/8 cent sur les chiffres en dehors des qualités middlings. Nous donnons en outre les chiffres établis par l'Exchange:

Cotes générales	Cotes de l'Exch.
Inferior	— à —
Low ordinary	— à —
Ordinary	— à —
Strict ordinary 12— à 12⅛	
Good ordinary 13— à 13⅛	13—
Strict good ord. 13⅛ à 13⅜	
Low middling 13⅝ à 13⅞	13⅝
Strict low mid. 13⅞ à 13⅞	
Middling 14— à 14⅛	13⅞
Strict middling 14⅛ à 14⅜	
Good middling 14⅜ à 14⅝	14⅜
Middling fair 15— à 15⅛	15—
Fair —	18

Il y a en voie de chargement 120,000 balles dont 55,000 pour Liverpool, 28,000, pour le Hâvre, 9,000 pour Brême, 5000 pour l'Espagne, 1000 pour la Méditerranée, 4,000 pour le Nord, et 20,000 pour la mer du Nord, ce qui laisse environ 72,700 balles sur les débarcadères et dans les presses, attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1874 balles..... 15,968
Arrivé depuis le dér. état..14 868
Précédemment..... 484 343 499,212
Total..... 515,165
Expédié aujourd'hui..... 15,398
Expédié précédemment..... 306,028 321,826
Stock sur place et à bord.....
non expédié..... 193,339
Stock, même tenue l'an dernier. 184,911

TABAC—Les ventes hier se sont élevées à 400 boucauts.

—ETAT DU MARCHE AU TABAC—

Stock en mains le 1er sept 1874....bts 7,817
Arrivé depuis 3 jours..... 89
Précédemment.....1430 1,489
Total..... 9,306
Expédié depuis 3 jours
Précédemment..... 4595
Mis en balles, consommation de la ville, etc..... 285 4611
Stock en mains, &c..... 4695

SUCRE.—Reçu 1,407 boucauts. Les prix sont comme suit: Inférieur 4½ à 5¼ c. la livre; Common, 5¾ à 6; fair, 6⅛ à 6¼c.; good fair, 6⅜ à 6½ c.; fully fair, 7 à 7¼ c.; prime 7½ c.; strictly prime 7¾ c; choix 8¼c.; seconds, 8¼c.; centrifuge, 7⅜ à 8¼c.; gray clarifié, 8¼ à 8½c.; jaune clarifié 8½ à 9 c.; blanc clarifié 9 à 9¼ c.; blanc clarifié pur 9⅞ à 10c.

MELASSE—Reçu, 2542 barils et 198 demi-barils. Centrifuge, 35 à 51 c. le gallon; fair, 45 à 49 c.; prime, 50 à 53 c.; strictly prime, 53 à 55 c.; choix, 56 c.

FARINE.—Vendu 2000 barils pour la consommation locale seulement, aux prix suivants: Superfine $4,50 le baril; low treble extra $5 à $5,12½; good treble extra $5,31 à $5,50; choice extra $5,75 à $6,25.

VIANDES SALÉES SÈCHES—Epaules 7⅞ à 7¾c. la livre; clear rib sides 10⅝; sides 11.

GRAISSE—En tierçons 13¾ c. la livre; en barillets 15 à 15¼.

JAMBON—Choice sugar cured nouveau 16c. la livre.

BACON—Epaules 9⅞ c. la livre; clear rib sides 13⅝; clearsides 14⅛; au détail, clear rib sides 13¾; clear sides 14⅝.

PORC — Mess, $21 le baril; au détail, $22.

WHISKEY. — Rectifié de la Louisiane $1,07 à $1,05 le gallon; choix de l'Ouest $1,04 à $1,06; 17 barils de véritable whisky g